



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre

Arrêté n° 2015 /SDIS/ 12 du 07 MAI 2015

portant modification de l'arrêté n°2015029-0005/SDIS/2 du 29 janvier 2015
sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers de l'Indre,
pour participation aux missions opérationnelles de sauvetage-déblaiement

LE PREFET DE L'INDRE

Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
VU le décret n°2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;
VU l'arrêté du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;
VU le règlement opérationnel du SDIS de l'Indre ;
VU l'arrêté ministériel du 08 avril 2003 modifié fixant le guide national de référence relatif au sauvetage déblaiement ;
VU l'avis du conseiller technique départemental ;
VU l'arrêté n°2015029-0005/SDIS/2 du 29 janvier 2015 portant inscription sur la liste opérationnelle des sapeurs-pompiers de l'Indre pour participation aux missions opérationnelles de sauvetage-déblaiement
SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : les sapeurs-pompiers dont les noms suivent ont été déclarés aptes à participer aux opérations de l'équipe sauvetage déblaiement de l'Indre pour un an à compter de la date de signature du présent arrêté.

EMPLOI	GRADE - NOM - PRENOM	QUALIFICATION
Conseiller Technique Départemental	Commandant VALSECCHI Richard	SDE 3
Conseiller Technique Départemental Adjoint	Lieutenant 1 ^{ère} cl MERIAU Philippe	SDE 3
Chef de section SD	Commandant BOURDIN Sébastien	SDE 3
Chef d'unité	Lieutenant 2 ^{ème} cl FAUTOUS Patrice Adjudant-chef MITTEREAU Pascal Adjudant LEOTET Mickaël Adjudant MIRAUX Cyril Sergent-chef MESSIN Franck Sergent-chef OCZYNSKI Yannick Sergent BREGEA Eric Sergent MASSICOT Nicolas	SDE 2 SDE 2 SDE 2 SDE 2 SDE 2 SDE 2 SDE 2 SDE 2
Equipier SD	Capitaine PEUVEL Thierry Adjudant LE CLEZIO Franck Adjudant LE ROUX Gérald	SDE 1 SDE 1 SDE 1

Adjudant ROUX Cédric	SDE 1
Sergent-chef DUTRAIT David	SDE 1
Sergent-chef PENNEROUX Aurélien	SDE 1
Sergent-chef PION Anthony	SDE 1
Sergent COLLIN Philippe	SDE 1
Sergent GARREAUD Benoît	SDE 1
Sergent MOLIN Michaël	SDE 1
Caporal-chef AUGER J. Baptiste	SDE 1
Caporal-chef DELCAMBRE Cédric	SDE 1
Caporal-chef LO PICCOLO Denis	SDE 1
Caporal-chef PAPIN Antoine	SDE 1
Caporal-chef VILLIERS Philippe	SDE 1
Caporal DECAMPS Alicia	SDE 1
Caporal GIRAUD Eric	SDE 1
Sapeur 1 ^{ère} cl THOMAS Cyril	SDE 1

Article 2 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du SDIS.

Alain ESPINASSE

